

LES EPESES

Le Magazine

N°105 - DÉCEMBRE 2020

ENTREPRISE

Savonnerie des Collines : les 10 ans d'un succès !

PAGE 10

ÉQUIPEMENT

Le chauffage de la salle de
sports pour mars 2021

PAGE 4

ENVIRONNEMENT

Le ruisseau de la Bretèche
fait peau neuve

PAGE 6



LES EPESES



Actualités municipales page 4

page 4 - Le chauffage de la salle de sports en service à partir de mars 2021

page 6 - Le ruisseau de la Bretèche fait peau neuve !

page 9 - Bienvenue au Docteur Marguerite de Courcy

page 10 - Savonnerie des Collines : les 10 ans d'un succès !

page 14 - Rencontre avec les Enseignes Spiciennes

page 17 - Covid ou pas, la vie continue à la MARPA!

page 21 - Nouvelle élection du Conseil Municipal des Enfants

Vie des écoles page 22

Communauté de Communes page 24

Vie des associations page 31

Expression des listes page 38

État Civil page 39

Chères Spicéennes, Chers Spicéens,



Avec la Covid-19, l'automne 2020 fut bien particulier. Cet hiver nous allons devoir continuer à vivre avec le respect des gestes barrières pour la sécurité de tous. Je tiens vraiment à vous remercier pour le respect des consignes si important pour la santé collective.

Au sujet de la santé, permettez-moi de saluer et de remercier chaleureusement le Docteur Marguerite de Courcy qui a choisi notre commune pour installer son cabinet médical. C'est une véritable chance pour les Epesses. Comme vous le savez la désertification médicale de nos campagnes est un enjeu de société. L'installation de praticiens est toujours une heureuse nouvelle pour l'attractivité de nos territoires ruraux !

« C'est une véritable chance pour les Epesses. Comme vous le savez la désertification médicale de nos campagnes est un enjeu de société »

Dans notre commune, ruralité ne rime pas avec manque de vitalité, loin de là. J'en veux pour preuve le développement progressif de notre marché hebdomadaire, le vendredi matin sur la place de l'église. Producteurs locaux et clients sont ravis de ce nouveau rendez-vous qui permet de consommer qualité et proximité dans un vrai esprit de convivialité. Ces dimensions ont pris tout leur sens grâce à la crise que nous traversons. Gardons ces « nouvelles » habitudes de consommation pour les années futures !

La nouvelle année 2021 va débiter avec ce climat de crise. Imaginons, inventons, notre vie à venir autrement, en ayant une vision sur le long terme. C'est avec cet objectif en tête que l'équipe municipale, a élaboré un Plan Pluriannuel d'Investissements pour les projets du mandat. Si la crise est loin d'être derrière nous, il est essentiel d'aller de l'avant pour préparer demain. Changeons et évoluons vers un éco-système résilient, durable. Nous trouverons ensemble les solutions pour répondre à nos besoins et à celui des générations futures.

Au regard du contexte sanitaire, la municipalité ne sera pas malheureusement en mesure de vous accueillir pour sa traditionnelle cérémonie des vœux fin janvier. Je vous souhaite, malgré tout, de joyeuses fêtes et une bonne année 2021. Prenez soin de vous et de vos proches !

Amicalement vôtre,

Jean-Louis Launay
Maire des Epesses

Mairie des Epesses
2 place Monseigneur Bonneau
85590 Les Epesses

02 51 57 31 30
mairie@les-epesses.com

www.les-epesses.com

Horaires d'ouverture :

- **lundi, mardi, mercredi** :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
- **jeudi** : de 14h à 18h
- **vendredi** :
de 9h à 12h et de 14h00 à 17h
- **samedi** : de 9h30 à 12h

Date de bouclage
15 décembre 2020

Impression
BDM IMPRIMEURS
27 route de Saint Mars la Réorthe
85590 LES EPESES



ÉQUIPEMENT

Le chauffage de la salle de sports en service à partir de mars 2021

Depuis quelque temps déjà, la municipalité a été informée par les associations sportives, ainsi que par des spectateurs, que les températures ressenties dans la nouvelle salle de sports ne permettaient pas une pratique de leurs activités dans de bonnes conditions. Pour trouver une solution à cette problématique, une étude thermique a été réalisée. Au regard des résultats et sur proposition de la commission Urbanisme et Projets Structurants, l'équipe municipale a acté le fait de mettre en place un chauffage de type radiant gaz dans la salle multisports. C'est donc sous la maîtrise d'œuvre de la société SLVI que ces travaux seront réalisés. Si le planning prévisionnel est respecté, nos sportifs pourront profiter de températures plus clémentes à partir de la mi-mars pour pratiquer leurs activités.



VOIRIE

La rue Pierre de Coubertin réaménagée pour laisser plus de place au végétal

Dans une société en pleine mutation, nous sommes tous conscients de la place importante de l'arbre au sein de nos villes. Cependant un nombre important de trottoirs et de cheminements sont dégradés par la croissance des arbres et de leurs racines. Après discussions au sein de la commission Urbanisme et Projets Structurants, la municipalité souhaite expérimenter un nouveau type d'aménagement. Ce dernier respecterait à la fois le développement de l'arbre et du végétal sans dégradation des cheminements (trottoirs) situés dans cet espace. Ainsi, un aspect moins minéral sera obtenu. Un élément important en cette période de réchauffement climatique. Cette expérimentation est mise en place dans la rue Pierre de Coubertin. La végétalisation des pieds de murs est aussi une option retenue dans cet aménagement et une convention d'entretien est proposée aux riverains qui souhaitent s'investir dans cette démarche éco-citoyenne.



ÉQUIPEMENT

L'école de musique va faire peau neuve

La rénovation de l'école de musique était nécessaire au regard de son état très dégradé. Après avoir pris en compte les demandes de l'association, les besoins de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite et l'environnement géographique des bâtiments, un avant-projet sommaire a été présenté au bureau, aux membres de la commission Urbanisme et Projets Structurants, ainsi qu'au président de l'association. Ce fut l'occasion de quelques ajustements.

Actuellement, le dossier suit son cours et bientôt un projet définitif devra être validé. En attendant la réhabilitation, l'école de musique a déménagé dans la maison de fonction située près de la MARPA.



ENVIRONNEMENT

L'opération «Une naissance un arbre» dans le lotissement «Le Bois»

L'opération « Une naissance un arbre » a été reconduite pour les enfants nés de septembre 2019 à août 2020. 12 arbres fruitiers (1 arbre par mois de naissance) devaient être plantés le dimanche 29 novembre sur le sentier communal situé en contrebas du lotissement du Bois 1. Au vu du contexte sanitaire, la matinée « plantation » a été annulée et les services techniques ont réalisé seuls ces plantations. Ils ont également distribué, aux parents des nouveaux-nés, un jeune noisetier. A partir du mois janvier 2021, vous pourrez découvrir, sur chaque secteur de plantation, les panneaux qui ont été créés pour cette action.



ENVIRONNEMENT

Le ruisseau de la Bretèche fait peau neuve !

Au fil des ans, les berges du cours d'eau de dérivation de l'étang de la Bretèche s'érodaient fortement. Ceci pouvait engendrer, à terme, un effondrement partiel de la digue et donc constituer une menace pour l'étang de la Bretèche. Il convenait d'apporter une solution rapide et efficace à cette problématique, avec deux objectifs principaux :

- Renaturation partielle du cours d'eau afin de retrouver une dynamique naturelle du cours d'eau, par méandrage, rééquilibrage du lit naturel favorable à la biodiversité
- Renforcement de la digue de l'étang par reprofilage de la berge à certains endroits avec intégration de fascine d'hélophyte et de risberme

La société AGEV Solutions, spécialisée pour ce type d'opération, a réalisé les travaux courant novembre. Les travaux se sont parfaitement déroulés. Aujourd'hui, grâce à



cette action, le cours d'eau a retrouvé sa splendeur d'antan, son rôle de continuité écologique et permet à coup sûr à chacun d'entre nous de se réappropriier le cours d'eau. Des panneaux d'informations seront par la suite installés sur site et une journée de sensibilisation avec les écoles sera mise en œuvre courant 2021 avec la société AGEV solutions. Le montant de cette opération s'élève à 24 000 € dont 6 000 € de subvention.

Pour rappel, ce lieu appartient à tous et est en accès libre. Il convient juste d'en prendre le plus grand soin.

ENVIRONNEMENT

Grippe aviaire : Protégez vos poules !

Depuis le 6 Novembre, la France a été placée en risque élevé d'introduction de la grippe par les oiseaux migrateurs. Les éleveurs ont l'habitude de gérer ce phénomène. Mais que faut-il faire pour protéger vos poules domestiques ? Les éleveurs ont reçu pour directives le confinement de leurs volailles ou la pose de filets de protection. Ces consignes sont aussi valables pour les personnes possédant des poules à la maison ou en basse-cour. Ces mesures de restriction sont justifiées par la nécessité de protéger les volailles de tout contact avec les oiseaux sauvages durant toute la période de migration.

ENVIRONNEMENT

Prolifération des pigeons : soyons vigilants !

Les pigeons peuvent être source de nuisances. La commune des Epesses, comme tant d'autres, n'échappe pas à ces volatiles et leurs déjections. C'est pourquoi elle a mandaté une société spécialisée dans la capture de ces volatiles. La première campagne de capture s'est soldée par un échec. Pas un seul animal n'a été capturé, malgré la pose des cages à proximité de leurs lieux de villégiature ! Ces animaux ont trouvé de quoi se nourrir ailleurs, et n'ont pas été tenté par les nombreux appâts installés dans les cages.

Il est rappelé que l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental interdit de nourrir les pigeons, directement ou indirectement. Ainsi, nous attirons votre vigilance sur la nourriture que vous pouvez donner à vos animaux (notamment les poules). Veillez à ce que cette dernière ne soit pas mise à l'air libre.

URBANISME

Un projet de travaux ? Pensez à la déclaration préalable obligatoire

Chacun de nous, qu'il soit propriétaire ou locataire, souhaite entretenir, adapter, faire évoluer sa maison au fur et à mesure de ses besoins, de ses goûts. Nous vivons en société, nous avons des devoirs et cela implique le respect des règles. Lorsque nous envisageons des travaux à l'intérieur ou à l'extérieur de nos maisons, la première démarche qu'il faut envisager est de se renseigner auprès de la mairie pour savoir si ces travaux sont soumis à déclaration ou permis de construire. Ainsi vous pourrez être orientés pour trouver des conseils.

Des monuments, mémoires du passé de notre cité, marquent l'espace qui les entoure. Nos anciens ont bâti leurs maisons avec les matériaux qu'ils trouvaient sur place, cela donne un cachet à l'ensemble constitué. En respect de leur labeur, de leur envie du beau dans la simplicité nous devons accepter quelques contraintes dans nos projets. Cela marque l'identité de notre cité. Les techniques et les matériaux modernes permettent beaucoup de choses, aussi servons-nous-en pour adapter nos projets aux respects des règles. Même si les sanctions ne sont pas toujours craintes, il faut savoir que lorsque certains aménagements non déclarés et soumis à taxation arrivent à la connaissance des services des impôts, la régularisation prend en compte un arriéré sur 10 ans (exemple : une extension de surface habitable, une piscine enterrée, etc.).

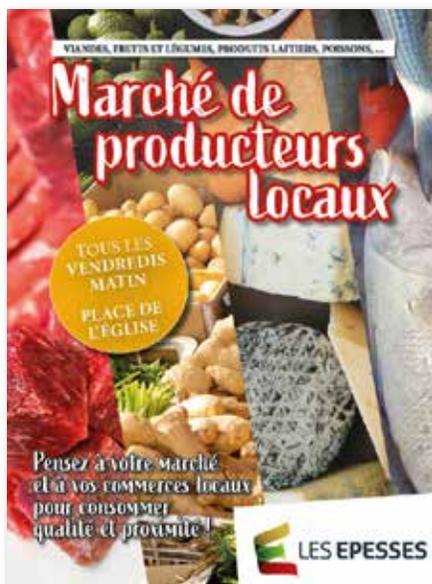
Il est souhaitable que chacun puisse réaliser ses projets, mais dans le respect de la réglementation en vigueur.

COMMERCE

Marché de producteurs : qualité, proximité et convivialité sur la place de l'église

Suite à vos retours et à ceux des commerçants, il a été décidé de déménager le marché hebdomadaire du vendredi matin sur la place de l'église. Consommateurs et voitures n'auront plus à cohabiter : plus de sécurité pour des achats en toute sérénité !

Par ailleurs, des bannières ont été installées sur les panneaux de communication communaux pour faire la promotion de notre marché de producteurs aux personnes de passage sur la commune. L'équipe municipale continue à travailler pour trouver de nouveaux producteurs de qualité pour les prochaines semaines. Pensez à votre marché et à vos commerces locaux pour consommer qualité et proximité !



COMMERCE

Covid-19 : Des mesures complémentaires adoptées pour aider les commerçants

Dans la continuité des décisions votées après le premier confinement, le conseil municipal a validé lors de l'assemblée du 19 octobre dernier, la gratuité des loyers des terrasses pour les mois de mars/avril pendant lesquels les commerçants n'ont pu exercer leur activité. La redevance annuelle de location des terrasses a donc été diminuée au prorata de la durée de confinement soit 2 mois. Trois professionnels bénéficieront ainsi de cette remise : Au Deli's Bar, Le Central et Chez Ponpon.

De plus, suite au second confinement et afin d'accompagner au mieux les acteurs économiques de la commune, le conseil municipal a, par délibération en date du 14 décembre, décidé d'annuler la perception des loyers et des redevances terrasses pour les professions n'ayant exercé aucune activité au mois de novembre 2020. Institut Antalya, Douceur de Pivoine, Au Deli's Bar, Le Central et Chez Ponpon bénéficieront de cette remise.

SANTÉ

Covid-19 : Faites-vous tester aux Epesses

Pour faire face aux demandes de dépistage, plusieurs professionnels ont mis en place un dispositif pour permettre à la population de faire des tests dépistage de la Covid-19.

Centre Infirmier ADMR de la Sèvre 1 bis rue Beauséjour

Tests PCR et antigéniques uniquement sur rendez-vous à prendre au 02.51.57.37.51

Gaëlle Girard et Florine Cramet (infirmières libérales) 1 ter rue Beauséjour

Tests PCR et antigéniques uniquement sur rendez-vous à prendre au 06.79.06.32.56

Dr Luc Dusenne et Dr Marguerite de Courcy 1 ter rue Beauséjour

Plages de consultations de dépistage par test antigénique le 23 et 24 décembre le matin.

Uniquement sur rendez-vous au 02.36.81.33.49



SANTÉ

Bienvenue au Docteur Marguerite de Courcy



L'annonce postée sur la page Facebook de la mairie des Epesses le 13 octobre dernier a fait sensation. Des centaines de vues en un temps record, les standards téléphoniques du Docteur Dusenne et de la mairie saturés ! Il faut dire que l'arrivée d'un nouveau médecin dans une petite commune comme les Epesses est un réel évènement au regard de la désertification médicale de nos campagnes.

Le Docteur Marguerite de Courcy a débuté ses consultations au sein du Pôle Santé le 2 novembre 2020. Elle reçoit ses patients les lundis, mardis et jeudis. La commune des Epesses, compte désormais 3 médecins généralistes, une excellente nouvelle pour de nombreux Spicéens sans médecin, qui attendaient cette arrivée depuis plusieurs mois.

ENTREPRISE

Savonnerie des Collines : les 10 ans d'un succès



Nous sommes sûrement nombreux à nous dire « 10 ans déjà ? ». Le 13 décembre dernier, Nicolas et Magali Pasquier ont en effet fêté, avec leur équipe, le dixième anniversaire de la Savonnerie des Collines. Nous avons souhaité dans ce magazine revenir sur une très belle aventure professionnelle et une réussite magnifique et méritée.

2010-2020 : un développement ambitieux et maîtrisé

En reconversion professionnelle, Nicolas Pasquier crée en décembre 2010 son premier atelier dans le garage de sa maison; il est convaincu qu'il peut bénéficier de l'attrait touristique généré par le Puy du Fou et offrir aux touristes une activité différente. Il met en place rapidement les visites de l'atelier, participe à des marchés locaux, l'aventure est en marche. Pendant près de 5 ans, il va construire petit à petit une clientèle fidèle. Soucieux de toucher un autre public, Nicolas Pasquier met rapidement en place une communication digitale.

Il embauche en alternance en 2015 Marie, une jeune étudiante en Bachelor Marketing qui va mettre en place le site internet et la présence de l'entreprise sur les réseaux sociaux. La même année, il fait le choix de réaliser un investissement ambitieux en faisant l'acquisition d'un nouveau bâtiment route de St Mars et de nouvelles machines pour sa ligne de production. La boutique s'agrandit et l'espace ludique interactif est créé pour rendre les visites plus attractives encore.

Magali, sa femme, rejoint ensuite l'équipe, puis viendront s'ajouter Caroline en 2018 qui sera formée plus spécifiquement à la production et Élodie en 2020 pour renforcer la présence en boutique et la préparation des commandes. La micro entreprise est désormais une SARL qui compte 5 emplois à plein temps. Créer de l'emploi localement et sur le long terme est une des fiertés de Nicolas.

La gamme des produits est large : savons au lait d'ânesse, au lait de chèvre, savons végétaux, shampoings solides (un

vrai succès dès son lancement), savons de rasage, savons détachants, copeaux de lessive, gels douche, ainsi que toute une gamme d'accessoires (porte-savons, boîtes, etc..).

En 2020, Nicolas Pasquier développe et lance une nouvelle gamme de produits bio, La Doucéeenne, afin de répondre à une clientèle toujours plus soucieuse des contraintes environnementales et écologiques. Destinée à être distribuée dans un réseau différent des autres gammes savons, en pharmacie notamment, cette gamme a nécessité la création de nouvelles recettes, d'investissements importants (création d'un site internet et d'un nouveau packaging dédié) et une remise en cause de certains procédés pour limiter les emballages, utiliser de nouveaux ingrédients ou parfums.

L'activité est artisanale mais la gestion n'en est pas moins à la pointe des attentes du marché. Chaque recette de savon ou de shampoing fait l'objet d'un contrôle, d'une certification (contrôles des ingrédients, des allergènes), d'une autorisation de mise sur le marché et d'une traçabilité exigeante, gages de qualité.

Un ancrage local affirmé

La boutique dispose d'un espace dédié aux producteurs locaux avec lesquels Nicolas Pasquier a souhaité dès le début tisser des liens solides : brasserie Mélusine, Délices de l'Arceau, la Maison Lopez et ses chocolats entre autres, sont de réels partenaires. C'est dans le même esprit que Nicolas a sollicité Rénov'Pal pour la création de sa boutique ou encore Simon Robin de Mon Atelier connecté pour la ...

Quelques chiffres

- La savonnerie accueille plus de 5 000 visiteurs par an à l'atelier et dans l'espace ludique
- La boutique compte près de 3 800 clients fidèles.
- Une ligne de production qui permet de produire jusqu'à 2000 savons par jour.
- Une croissance continue à deux chiffres depuis 10 ans et de nombreux kilos de savons fabriqués chaque année (le chiffre faisant l'objet du jeu concours pour les 10 ans, nous ne le donnons pas volontairement).
- 0 déchet ou presque : l'activité ne crée aucun déchet propre hormis les cartons d'emballage.





... réalisation de meubles supports de vente et autres objets. Nicolas Pasquier est partenaire du Drive des Collines qui lui confie les colis des clients locaux. Il est également présent au Cabas Fermier qui vient d'ouvrir à Ardelay et fait partie des Enseignes Spicéennes. Cet ancrage local est aussi réel dans la répartition de la clientèle de la savonnerie ; s'il expédie dans la France entière et parfois en dehors de nos frontières, Nicolas Pasquier a mis en place une relation solide avec l'ensemble des enseignes de la grande distribution vendéenne. L'activité s'équilibre ainsi entre les ventes et visites à la boutique (environ 50% du CA) et les clients professionnels et les ventes internet pour l'autre moitié.

Un anniversaire réinventé

La situation sanitaire a contrarié les plans de Nicolas et Magali qui avaient prévu une belle fête pour les 10 ans de la savonnerie au moment des vacances de Noël. L'habituel spectacle de Noël pour les enfants ne pourra, lui non plus, avoir lieu comme les autres années. Quoi qu'il en soit, la savonnerie souhaite marquer l'événement et propose, à la place, un grand jeu concours avec de nombreux lots à gagner. Un jeu imaginé à la fois pour les

plus jeunes (3 catégories pour les enfants) et pour les adultes. Des lots importants et d'origine locale bien entendu. Jeu à retrouver en magasin !

Des projets plein la tête

Nicolas et Magali se projettent déjà vers la suite de leur histoire ; dès 2021 un nouvel espace ludique modernisé verra le jour. La technologie et l'interactivité devraient être au programme.

L'objectif 2021 est aussi d'accentuer le développement de la gamme la Doucée, notamment à l'international, avec le soutien de la CCI Vendée.

Pour appuyer son développement la Savonnerie des Collines fait également le pari d'intensifier les campagnes de publicité, via TV Vendée, Alouette ou les panneaux de Cocktail Vision : une démarche ambitieuse en cette période marquée par les incertitudes. D'autres projets de développement sont à l'étude dont nous vous reparlerons dès que possible. La Savonnerie des Collines est une réelle locomotive économique et touristique, c'est une chance pour la commune.

Un joyeux anniversaire à toute l'équipe !

Vous êtes une entreprise spicéenne ?
Vous avez des projets de développement ?
Vous fêtez un anniversaire ?

...

Faites-vous connaître à l'adresse
communication@les-epesses.com
pour étudier une parution
dans les pages de ce magazine.

ÉCONOMIE

Visite du conseil municipal à l'entreprise Robin

Le 20 octobre dernier, une grande partie du conseil municipal a eu le plaisir de rencontrer Étienne Robin, dirigeant de l'entreprise Robin, spécialiste de la sous-traitance en tôlerie industrielle. Une visite conviviale, très riche en partage et effectuée dans le respect des gestes barrières.

Après une présentation de l'histoire et de l'activité de l'entreprise, les élus ont pu visiter le site de production et découvrir la grande diversité des activités de Robin, du prototypage à l'industrialisation, pour des petites ou grosses séries : découpe, pliage, soudure, montage. Ils ont surtout pu découvrir un jeune dirigeant passionné (à la tête de l'entreprise depuis 2015) qui a su donner un nouvel axe de développement à l'entreprise tout en conservant l'héritage familial et en restant à la pointe de l'innovation technologique.

Très engagé sur l'écologie industrielle et la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), Étienne Robin a en effet mis en place dès son arrivée, de nombreuses actions en interne et en partenariat avec ses fournisseurs : éco pâturage pour l'entretien extérieur du site, éclairage LED, implication des équipes sur les gestes d'économie d'énergie et de recyclage, suppression des produits chimiques, gestion des déchets, végétalisation de l'atelier, etc. : en 5 ans il a pu ainsi diminuer de 45% la consommation en électricité, de 60% le volume de DIB (Déchets Industriels Banals) et de 30% le bilan carbone de l'entreprise. Elle est également certifiée ISO 9001 depuis 2013.

Étienne Robin est aussi très actif sur les questions de formation et de transmission ; il a à cœur de valoriser un métier

manuel parfois mal connu et intervient régulièrement auprès des écoles pour créer des vocations. L'entreprise a également recours à des apprentis. L'emploi reste toujours une question clé et Étienne Robin a souhaité souligner la bonne entente qui existe avec ses confrères Moreau Métal et Bourasseau Industrie, dont les activités sont complémentaires.

L'entreprise Robin en quelques chiffres : créée en 1984, installée depuis 2003 sur la zone économique des Bacheliers, 9000 m² de bâtiments, 65 personnes (à noter la présence féminine dans tous les secteurs de production), 1 apprenti, 40 tonnes de métal traitées chaque semaine, un stock permanent de 500 tonnes de tôles, 7 millions d'euros de chiffre d'affaires.

En 2024, l'entreprise Robin fêtera ses 40 ans : un parcours exemplaire de transmission et d'évolution : depuis la création de la forge par le grand-père Pierre, après le développement par son père Pierre-Philippe, Étienne Robin a su faire évoluer son entreprise où l'écoresponsabilité alliée à la performance est un réel état d'esprit.

Le conseil municipal remercie Étienne Robin et ses collaborateurs pour leur accueil et la qualité des échanges.



ÉCONOMIE

Rencontre avec les Enseignes Spicéennes

Le 22 octobre dernier, le Maire, l'ensemble des adjoints et conseillers délégués ont reçu le nouveau bureau de l'association des Enseignes Spicéennes. L'objectif de cette rencontre était de mieux se connaître, d'échanger sur les projets et attentes de chacun pour construire ensemble tout au long du mandat.

Dans un contexte économique chahuté depuis le début de l'année, l'association essaie de mener à bien un certain nombre d'actions dont le projet majeur est la mise à jour et la réédition de l'annuaire des acteurs économiques spicéens qui sera distribué à tous les habitants. Pour la première fois, il a été décidé d'intégrer les professions libérales à cet annuaire. En revanche, la tombola des commerçants ainsi que la 2^{ème} édition de la Run Spi Color sont annulées en raison du contexte sanitaire. L'association réfléchit à d'autres actions pour les années à venir (week-end d'animation commerciale, visites des entreprises et commerces avec circuit découverte, marche gourmande, sensibilisation aux questions de formations pour les jeunes, partenariat avec les associations sportives, entre autres). Les membres de l'association ont aussi souhaité évoquer les questions de sécurité, d'incivilités, de stationnement et d'éclairage sur la Place du Commerce.

Le Maire et les adjoints ont ensuite évoqué les différents projets en cours pouvant intéresser l'association, notamment les projets structurants (parking, circulation, signalétique, fibre, zones économiques), la communication (panneau centre bourg, magazine, site internet, Facebook, mise en place du RLP

(Règlement Local de Publicité), les visites d'entreprises du conseil, la relation avec les associations sportives et associatives, l'emploi et la formation. L'équipe municipale a enfin redonné un certain nombre d'informations sur les actions économiques mises en place en lien avec la Communauté de Communes : étude sur la revitalisation des centres bourgs, lancement d'un appel à projets «Animation commerciale» (par la Région), dispositif du fonds de relance, projets sur l'EIT (Écologie Industrielle et Territoriale), la mobilité, le PLUIH et ses enjeux pour les dix prochaines années, etc. Bien entendu les échanges ont aussi porté sur la crise sanitaire et ses impacts. La rencontre a eu lieu avant les annonces du second confinement. A ce moment là, l'inquiétude principale était de pouvoir travailler normalement sur la période de Noël. Depuis, la donne a changé et l'équipe municipale sera attentive à l'évolution de la situation et à l'écoute des Enseignes Spicéennes pour les accompagner à chaque fois que ce sera possible.

Les membres du bureau des Enseignes Spicéennes :

- Ludivine Metais / Présidente
- Mathieu Murzeau / Vice-Président
- Virginie Parent / Secrétaire
- Sylvie Cornuault / Trésorière

Membres actifs :

- Gaël Suaudeau
- Nicolas Pasquier
- Jean Rabreau
- Anthony Gautreau
- Jean-Claude Puaud

COMMERCES / ENTREPRISES

Du nouveau du côté des entreprises spicéennes

«Mon Coiffeur Exclusif» devient «Avenue73»

«Le 19 octobre dernier, le salon « Mon Coiffeur Exclusif » changeait de cap et devenait Avenue73. Nouveau nom mais toujours la même équipe composée de Valérie et Hélène pour qui le plaisir de vous accueillir et de vous coiffer n'a jamais été aussi fort. Ce changement d'enseigne s'accompagne de nouveautés avec, entre autre, la réservation par Internet. Les clients pourront désormais réserver leurs futures prestations en quelques clics 24/24h et 7j/7. Egalement, le salon met à disposition des clients une application mobile. Un nouveau service numérique qui permet un accès rapide à la réservation en ligne, la consultation de l'historique des passages au salon, la conservation des offres en cours et remises fidélités dématérialisées.

Côté service, le salon, spécialiste du blond, propose depuis de nombreuses années la coloration végétale ou encore un bar à recharge pour vos produits de coiffure. Pour rester connecté au salon et en savoir plus sur l'expertise de l'équipe, Valérie et Hélène vous invitent à les suivre sur les réseaux sociaux où sont publiés régulièrement des visuels de leurs diverses réalisations.»

Avenue 73

4 place Monseigneur Bonneau

02 51 57 46 79

Rendez-vous en ligne sur
www.avenue73.com

Facebook : Avenue 73 Les Epesses

Instagram : [avenue_73_les_epesses](#)

Régis de Boysson, nouveau conseiller en immobilier

Régis de BOYSSON est conseiller en immobilier chez IAD, un réseau immobilier de mandataires indépendants créé en 2008.

IAD

Régis de BOYSSON

06 71 42 91 48

regis.de-boysson@iadfrance.fr

Conciergerie CHK

Hélène et Cédric sont heureux de proposer leurs services de conciergerie et de gestion complète Airbnb. Destinés aux propriétaires de gîtes, vacanciers/loueurs de location en courte durée, propriétaires de résidences secondaires.

Conciergerie CHK

20 rue Pierre de Coubertin

www.conciergeriechkvendee.com

07 64 09 85 84

conciergerie.chk85@hotmail.com

Ferme de la Pierrière

Achetez foie gras, viande et conserves de cannard lors de votre marché du vendredi matin aux Epesses.

Ferme de la Pierrière

Vendredi matin, place de l'église

02 51 61 16 16

BÉNÉVOLAT

Appel aux bénévoles pour trier les bouchons

L'arbre à bouchons installé place du Commerce début juillet par le CME donne beaucoup de « fruits » ! Les services techniques le vident régulièrement et désinfectent les bouchons, puis les résidents de la MARPA les « préparent » afin qu'ils soient acheminés dans un local à la Coudraie-sur-Beaurepaire. Enfin, l'association des « Bouchons de l'Avenir » les récupère pour les vendre et financer des équipements pour des enfants gravement handicapés.

Devant le succès de la collecte, la municipalité lance un appel aux bénévoles de tous âges. Le tri peut se faire seul chez soi ou à plusieurs. Si vous êtes intéressé pour participer à cette chaîne de solidarité, vous pouvez prendre contact avec la mairie. Vous serez accompagné au début pour trier et préparer les bouchons.



SOCIAL

Le Goûter des Aînés à Pâques (peut-être...)

Le traditionnel goûter des aînés offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) n'a malheureusement pas eu lieu cette année. Il était prévu courant novembre et permettait à nos aînés de plus de 75 ans de se retrouver pour un après-midi convivial en présence d'un ou plusieurs artistes et d'échanger autour d'une assiette de pâtisseries confectionnées par nos boulangers locaux. Cet évènement ne sera que partie remise lorsque la situation sanitaire le permettra, car bien évidemment la santé des plus âgés reste la priorité. Malgré tout, pour marquer le coup, les aînés recevront une carte de vœux et seront contactés individuellement par téléphone.



SERVICE

Covid ou pas, la vie continue à la MARPA!

Malgré la crise sanitaire, la vie continue à la Marpa. Les résidents peuvent recevoir leurs proches tout en respectant les gestes barrières. Les activités (belote, scrabble, loto, gym...) rythment les journées.



Des ateliers mémoire ont lieu tous les 15 jours avec une animatrice de « Chauffe Citron ». Chaque séance porte sur un seul sujet mystère qu'il faut découvrir.

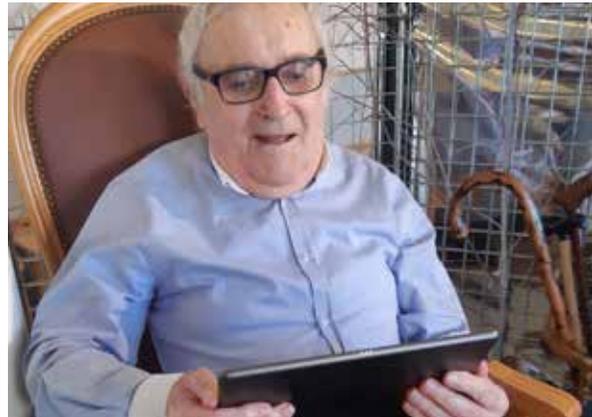
Enfin et grâce à l'ensemble de l'équipe encadrante de la MARPA qui a toujours pleine d'idées, on se prépare aux fêtes de fin d'année.

SERVICE

La MARPA se numérise grâce aux banques

Grâce aux soutiens financiers du Crédit Agricole et du Crédit Mutuel, la Marpa a été dotée d'une tablette afin de permettre aux résidents de se familiariser aux nouvelles technologies.

De plus, des bornes wifi vont être installées dans le bâtiment afin que chacun puisse accéder à internet de son logement et non plus seulement depuis la salle du restaurant. Avis donc aux geeks seniors qui pourront s'adonner à leurs loisirs favoris depuis leur chambre !



VIE MUNICIPALE

Covid-19 : les temps forts municipaux annulés

L'édition 2020 des réunions de quartiers n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire. La municipalité espère pouvoir vous proposer ce rendez-vous à la fin du printemps.

Par ailleurs, pour les mêmes raisons, la municipalité a le regret de vous annoncer qu'elle ne pourra pas vous accueillir lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de fin janvier. Au regard des dernières annonces gouvernementales et des incertitudes pesant sur les semaines à venir, celle-ci ne pourrait pas se dérouler dans de bonnes conditions. La cérémonie des vœux 2021 est donc annulée.

VIE ASSOCIATIVE

Label « Vendée Double Cœur » : du matériel pour les associations spicéennes

L'année dernière, la municipalité a obtenu le label Vendée Double Cœur, décerné par le Département de la Vendée. C'est une reconnaissance pour tout le travail effectué depuis des années au service des associations.

Parallèlement, le Département a aussi octroyé à la commune une subvention exceptionnelle de 2000€. L'équipe municipale, en lien avec le service animation, a décidé d'acquérir le matériel suivant :

- Un vidéoprojecteur
- Deux enceintes portatives avec micros sans fil

L'ensemble est mis à disposition des associations qui le souhaitent, sur réservation (gratuite) auprès de la mairie.

Le tissu associatif, surtout en cette période compliquée, est un élément

essentiel au bien vivre ensemble. La municipalité continuera donc d'épauler l'ensemble des associations, non seulement d'un point de vue matériel, mais aussi en facilitant les échanges et les formations.

Le label « Vendée Double Cœur » sera remis en jeu en 2022. Soyons motivés, tous ensemble, pour l'obtenir de nouveau !



ANIMATION

Joséphine 2020 : Une organisation exceptionnelle en cette année si particulière



L'association de la Joséphine, qui œuvre pour la lutte contre le cancer du sein, a réussi à maintenir son événement malgré toutes les contraintes sanitaires liées au Covid. Afin que toutes les Joséphines ne se regroupent à la Roche sur Yon comme les années précédentes, les communes vendéennes volontaires ont été sollicitées pour proposer un parcours de 5 kms à leurs participantes en leur laissant la liberté de choisir leur moment.

C'est ainsi que notre commune des Epesses s'est mobilisée avec la collaboration du Comité des Fêtes. Ce dernier a fléché le parcours et reversé 150€ à l'association en retour de photos des participantes.

Un Grand BRAVO aux 140 Joséphines spicéennes pour leur participation !

JEUNESSE

Soutien scolaire en ligne : une enquête pour définir les besoins

Une enquête sera lancée en début d'année auprès des Spicéens sur le thème du soutien scolaire en ligne pour les enfants et jeunes adultes.

La municipalité souhaite aider les parents au quotidien dans l'encadrement de la scolarité de leurs enfants et accompagner les élèves tout au long de leur parcours scolaire, du CP à la Terminale, avec un service de soutien scolaire en ligne complet, disponible et sans frais pour les familles.

JEUNESSE

Passeport du civisme : une visite découverte de la Mairie



Les élèves de CM2 des deux écoles de la commune ont eu l'opportunité de visiter la mairie. C'est une nouveauté qui s'inscrit dans le programme du Passeport du civisme. Ils ont été accueillis dans la salle du conseil de la mairie par Emilie Briaud, animatrice, et Laurence Samson, déléguée à l'enfance.

Pour cette visite, une présentation des élus municipaux a été réalisée à l'aide de Playmobil®, puis une vidéo de l'émission « C'est pas sorcier » leur a expliqué le fonctionnement d'un conseil municipal. Les jeunes ont ensuite répondu à un quiz sur la même thématique avant de visiter les locaux. Laurence Samson, ambassadrice du passeport du civisme, a validé leur première mission.



CIVISME

L'accès à l'enceinte des écoles publique et privée formellement interdit hors des heures d'ouverture

A plusieurs reprises, des intrusions dans les cours d'écoles ont été constatées hors des heures d'ouverture, pendant les week-end et les vacances. Les écoles Saint Exupéry et Saint Joseph ne sont pas en libre accès. Au delà d'enjeux évidents de sécurité, l'accès non autorisé à un lieu tiers est pénalement répréhensible. Il en va de la responsabilité légale des parents. Chacun doit donc être vigilant concernant le comportement de ses enfants dans l'espace public pour éviter tout problème.

JEUNESSE

Conseil Municipal des Enfants : de nouvelles élections pour un nouveau mandat

Le mardi 29 septembre 2020, les élèves des classes de CM1 et de CM2 étaient invités à voter afin d'élire les nouveaux membres du CME. Après avoir « fait campagne » dans leur classe respective pour défendre leurs idées, sont élus pour 2 années :

Ecole St Exupéry : Noémie Loyer, Théo Coutant, Théa Trisna et Amaury Godreau.

Ecole St Joseph : Margot Chiron, Lésia Merlet Orsoni, Thibault Gabard, Chloé Pignon, Jocelyn Raud et Gabriel Meunevriér.



Ils se sont réunis le 15 octobre dernier pour une première réunion d'installation et attendent le déconfinement pour pouvoir travailler sur leurs projets.

SÉCURITÉ

Installation de nouveaux panneaux pour la sécurité des enfants

Fin septembre, des panneaux invitant les automobilistes à ralentir ont été installés à l'entrée des lotissements. Ces panneaux avaient été réalisés il y a 2 ans par les jeunes élus du CME mais n'avaient pas pu être installés par les services techniques car ils ne respectaient pas la réglementation pour la sécurité routière. Ils ont donc été réimprimés et installés. Ils ont pu paraître à certains d'entre vous bien hauts mais la norme est de 2,20 m sous « tête ».

Pensez aux enfants et ralentissez en arrivant ou en sortant des lotissements !



ÉCOLE PUBLIQUE

L'école Saint-Exupéry

Nettoyons la nature

Les élèves de PS et MS sont allés nettoyer les abords de l'école dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature » et d'un travail en classe autour des déchets.



Visite du manoir de Réaumur

Les CM ont découvert le manoir de Réaumur lors de cette première période et ont pu réaliser diverses expériences.



Les rangolis indiens

Dans le cadre de la découverte de l'Asie, les élèves de CM ont réalisé des Rangolis. Il s'agit de dessins que les femmes font au sol, à l'entrée de leur maison, afin de protéger leur foyer.



Initiation au yoga

Toujours dans le cadre du projet sur l'Asie, les élèves de CE1 et CE2 ont été initiés au yoga. Ils ont pu profiter des beaux jours du mois de septembre pour faire les séances en extérieur.



Informations et Inscriptions Ecole Saint Exupéry

Contactez l'école

au 02.51.57.38.15 ou par mail à ce.0850300p@ac-nantes.fr.

Informations concernant l'école sur le site internet :
ecolesaintexupery-lesepesses.e-primo.fr

ÉCOLE PRIVÉE

L'école Saint Joseph

L'année civile se termine et tout le monde, enseignants, élèves, parents, personnel OGEC, prend ses repères pour composer « masqués ». Il y en a, des astuces à inventer ou réinventer, pour permettre à chacun de se sentir bien, pour faire naître et poursuivre nos projets : l'aménagement des temps de récré, faire classe dehors (en maternelle et cycle 2), se préparer à Noël, composer avec les contraintes du moment ... ! L'OGEC, l'APEL et l'équipe éducative construisent ensemble pour trouver des solutions aux besoins de tous.

Un objectif majeur pour ce début d'année 2021 : se sentir bien à l'école, apprendre à vivre et faire ensemble, en respectant les différences de chacun. Quand les conditions le permettront, nous accueillerons Stéphanie GRIMAUD, pour apprendre le massage au profit des apprentissages ...

A venir : Portes ouvertes le vendredi 15 janvier de 17h à 19h



Informations et Inscriptions Ecole Saint Joseph

Contactez l'école

au 02.51.57.44.26 ou par mail à contact@ecole-stjoseph-epesses.fr

Informations concernant l'école sur le site internet :

www.ecole-stjoseph-epesses.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vos élus pour le mandat 2020-2026

En mars dernier, en même temps que le conseil municipal de votre commune, vous avez élu vos représentants au conseil intercommunal. Découvrez les nouveaux visages de la Communauté de communes du Pays des Herbiers et le fonctionnement de cet échelon, parfois méconnu, et pourtant acteur incontournable de votre quotidien.

Comme toutes les communes de France désormais, votre commune les Epesses est membre d'une intercommunalité, à savoir la Communauté de communes du Pays des Herbiers. Les Epesses a ainsi confié à l'intercommunalité le pilotage de dossiers spécifiques, et souvent techniques. Il s'agit par exemple des déchets, de l'économie, de l'assainissement, de l'urbanisme ou de l'informatique. L'enjeu est de conduire des politiques cohérentes à l'échelle du bassin intercommunal, de gagner en efficacité et de faire des économies d'échelle.

Les décisions sont votées au sein d'un conseil communautaire composé de 37 délégués, tous conseillers municipaux. Ainsi, la composition du conseil communautaire est renouvelée tous les 6 ans, lors des élections municipales et intercommunales. Au sein du conseil

communautaire, chaque commune est représentée par 2 à 18 conseillers municipaux. Le nombre de conseillers est proportionnel à la population de la commune, sans pour autant qu'une seule commune ne détienne la majorité absolue.

VERBATIM : « Chaque commune a voix au sein du conseil communautaire, organe délibérant de la Communauté de communes. »

Un fonctionnement collégial

Lors de la 1^{ère} réunion du conseil communautaire ont été élus le Président de la Communauté de communes ainsi que les vice-présidents (cf. liste ci-après). Ils forment le bureau communautaire, instance de décision, d'examen et d'arbitrage des projets de la communauté. Il prépare les décisions et s'assure que chaque projet respecte l'intérêt communautaire.

Cinq commissions de travail sont également à l'œuvre pour préparer et soumettre des projets au bureau et au conseil communautaire. Elles traitent chacune d'un domaine propre : développement durable, économie, famille, culture ... Toutes les communes y sont représentées par des conseillers municipaux.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le nouveau bureau communautaire



- **Véronique BESSE**, Présidente du Pays des Herbiers, Maire des Herbiers (5)
- **Bénédicte GARDIN**, 1^{ere} vice-présidente du Pays des Herbiers, en charge de la famille et de la jeunesse. Maire de Saint-Paul-en-Pareds (2)
- **Roselyne PHILIPART**, 2^e vice-présidente du Pays des Herbiers, en charge du développement durable et de l'agriculture. Maire de Vendrennes (9)
- **Jean-Louis LAUNAY**, 3^e vice-président du Pays des Herbiers, en charge de l'environnement. Maire des Epesses (4)
- **Patrick MANDIN**, 4^e vice-président du Pays des Herbiers, en charge de la culture. Maire de Mouchamps (7)
- **Franck GAUTHIER**, 5^e vice-président du Pays des Herbiers, en charge du développement numérique et du très haut débit. Maire de Beaurepaire (1)
- **Landry RONDEAU**, 6^e vice-président du Pays des Herbiers, en charge de l'habitat, de l'urbanisme et du tourisme. Maire de Mesnard-la-Barotière (8)
- **Patrice BERTRAND**, 7^e vice-président du Pays des Herbiers, en charge des grands équipements. Maire de Saint-Mars-la-Réorthe (3)
- **Christophe HOGARD**, 8^e vice-président du Pays des Herbiers, en charge des finances et de l'administration générale. 1^{er} adjoint de la Ville des Herbiers (6)

MOBILITÉ

Le Pays des Herbiers passe à la vitesse supérieure



Le Pays des Herbiers va se doter à l'été 2021 d'un schéma directeur des mobilités, un outil opérationnel pour développer la pratique du vélo et de la marche sur nos 8 communes.

Fin 2019, le Pays des Herbiers a été lauréat du programme « Vélo et territoires » de l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique). « Cette convention nous permet de mobiliser des co-financements pouvant aller jusqu'à 70% d'accompagnement de certains

projets, ce qui est évidemment très intéressant », explique Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers.

Le Pays des Herbiers a ainsi pu se donner les moyens humains et techniques d'engager un travail structuré autour des déplacements :

- en recrutant **Sophie Feyry** au poste de chargée de mission Mobilités douces et actives (pour une durée de 3 ans)
- en réalisant un **schéma directeur des mobilités**, qui doit permettre de planifier – d'ici l'été 2021 – le développement du réseau cyclable et de services liés au vélo, de la marche à pied... Le cabinet VIZEA a été sélectionné pour accompagner les élus dans ce travail

« Nous avons un an pour planifier ensemble le développement du réseau cyclable sur le Pays des Herbiers, lever les freins, à la fois techniques et psychologiques, et proposer de nouveaux services liés au vélo. Nous avons commandé au cabinet une **étude, avant tout pragmatique, qui va concerner en priorité des déplacements du quotidien.**»

Pour aller plus loin

- 60% des actifs résident et travaillent sur le territoire.
- 80% d'entre eux utilisent la voiture pour leurs trajets domicile-travail.
- Plus d'un habitant sur 2 vit à moins de 20 minutes à vélo du centre-ville des Herbiers.
- 99% des habitants vivent à moins de 20 minutes à vélo d'un centre-ville / centre-bourg.

COMMERCE

Programme de revitalisation de ses centres-villes et centres-bourgs : le pays des Herbiers travaille sur le commerce de demain

Lors de l'élaboration du PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat), un enjeu autour de la revitalisation commerciale est apparu.

Pour traiter cette problématique, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers a lancé mi-septembre un programme de revitalisation de ses centres-villes et centres-bourgs et a commandé une étude auprès du cabinet Lestoux & Associés, une référence dans le domaine, afin de définir et d'élaborer une stratégie de développement commercial.

Dynamiser le centre-ville, comprendre les nouvelles attentes des consommateurs pour mieux y répondre, se différencier face à une offre numérique croissante... Autant d'enjeux d'attractivité auxquels sont confrontées les communes du Pays des Herbiers, comme bien d'autres villes en France.

Une enquête de terrain a été conduite par le cabinet en deux temps :

- une enquête téléphonique entre le 14 et le 21 octobre, auprès d'un échantillon de 300 consommateurs, afin d'identifier leurs habitudes de consommation
- une enquête auprès des commerçants des 8 communes, afin d'avoir un état des lieux précis de l'offre commerciale, mais aussi de leurs besoins et attentes. L'enquête a été remise personnellement aux commerçants par l'élu en charge du commerce de chaque commune

La remise des conclusions de l'étude prévue le 16 novembre, ainsi que l'atelier de travail avec les commerçants prévu le 2 décembre ont été suspendus suite à la mise en place du second confinement. Les nouvelles dates n'ont pas encore été communiquées.

L'équipe municipale suit ce projet de près pour affiner son accompagnement des commerçants et les aménagements possibles pour la place du commerce. A suivre...



VIE PRATIQUE

Retrouvez vos associations et les entreprises sur notre site web

Vous cherchez un club de gym, un plâtrier ou un fleuriste ? Rendez-vous sur www.les-epesses.com !

Notre commune, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays des Herbiers, propose en effet sur son site web un annuaire de contacts scindé en trois parties : les associations, les entreprises, les services et équipements.

Annuaire des associations

Qu'elles soient culturelles, de loisirs ou sociales, les associations de notre commune sont présentes sur notre site Internet.

La mise à jour de cet espace est effectuée par les bénévoles eux-mêmes. Si vous êtes dirigeant associatif, vous pouvez ainsi vous rendre directement sur www.les-epesses.com pour créer votre fiche association ou y apporter des modifications (logo, coordonnées, ...).

Annuaire des entreprises

Vous cherchez un maçon au Pays des Herbiers ou un coiffeur sur la commune ?

Vous pouvez vous rendre sur le portail Entreprises du Pays des Herbiers qui présente l'ensemble des activités du territoire : entreprises.paysdesherbiers.fr

Cet espace est alimenté et mis à jour automatiquement via une interface dynamique avec les bases de données de l'INSEE et du BODACC (Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales). Cette fonctionnalité garantit de disposer d'informations actualisées en permanence.

Les entreprises peuvent néanmoins enrichir leurs fiches en y ajoutant leur logo, un visuel ou des coordonnées complémentaires (réseaux sociaux, site web...). Pour cela, un espace « mon compte entreprise » est disponible dès la page d'accueil. Après identification, l'entreprise peut procéder aux mises à jour.

La création, modification ou suppression de votre fiche « association » ou « entreprise » est totalement gratuite. Renseignements complémentaires auprès de l'accueil de la mairie ou de la Communauté de communes.



VIE PRATIQUE

Demandez le guide !

Au Pays des Herbiers, pas le temps de s'ennuyer. Les 8 communes regorgent de bonnes adresses ! Pour les découvrir, n'hésitez pas à vous procurer nos brochures :

- le Guide des restaurants qui recense une cinquantaine d'établissements classés par type de restauration : gastronomique, traditionnelle, pizzeria, brasserie, ... De quoi se régaler tout au long de l'année
- le Guide du Géocaching à se procurer d'urgence pour partir, muni de votre smartphone, à la recherche de « trésors » dissimulés dans des « caches » ! Amusez-vous, seul ou en famille, et découvrez les merveilles des communes du Pays des Herbiers

Retrouvez tous nos guides sur : www.paysdesherbiers.fr/guides-et-brochures-2/. Ces guides sont également disponibles à l'office de tourisme.

HABITAT

Devenez propriétaire avec l'Eco-pass

La Communauté de Communes du Pays des Herbiers et le Département de la Vendée ont mis en place un dispositif qui facilite et soutient votre projet d'accession à la propriété.

Vous bénéficiez d'une part d'un accompagnement financier, juridique et technique par les conseillers de l'ADILE et d'autre part d'une subvention minimum de 3000 € si vous répondez aux critères ci-après :

- vous êtes primo-accédants,
- vos revenus respectent les plafonds de ressources Prêt à Taux Zéro
- le logement concerné doit avoir été construit avant le 1er janvier 1990. Les transformations d'usage permettant de transformer un bâti en logement sont également éligibles
- vous vous engagez à l'occuper à titre de résidence principale
- vous faites réaliser des travaux d'amélioration énergétique par des professionnels qui permettront d'atteindre un gain énergétique de minimum 35%
- Votre demande de subvention doit être déposée avant la signature de l'acte notarié (achat de la maison)

Pour en bénéficier, vous devez préalablement retirer un dossier de demande d'aide à la mairie de la commune ou au siège de la communauté de communes où vous projetez votre opération puis prendre rendez-vous à l'ADILE au 02.51.44.78.78.

JUMELAGE

Le comité de jumelage est toujours dans l'action



Comme toutes les autres années, 2020 a commencé par l'Assemblée Générale qui s'est déroulée fin janvier. Elle a été suivie par le traditionnel bal musette, le premier dimanche de mars.

Entre temps, le 22 février, quelques amateurs de rugby ont pu se rendre à Cardiff (déplacement organisé par nos amis de Newtown) pour le match du Tournoi des 6 Nations « Galles-France ».

L'événement musical du mois d'avril devait réunir l'orchestre symphonique de l'école de Musique des Herbiers et les groupes musicaux de Newtown. Depuis plus d'un an, ce projet se préparait avec de nombreux échanges entre M. Yviquel, directeur de l'école de musique, et les responsables gallois. L'étude et la mise en place des morceaux de musique conjointement choisis, l'organisation générale, tout était prêt.

Mais voilà, l'apparition de la Covid 19 nous a obligés à tout annuler : le concert bien sûr mais aussi, la visite des Espagnols en Mai, le « Food and drink » à Newtown en Septembre ainsi que la venue des Allemands en Octobre.

Le contact n'a pas été perdu pour

autant, puisque, avec internet, nous avons eu quelques « visio-échanges » avec les trois villes.

Pendant le confinement, les cours de langues se sont poursuivis par internet, grâce aux efforts des professeurs et des élèves. Début octobre, les cours ont pu reprendre grâce à la mise à disposition des salles par la municipalité.

Nous avons commencé à prévoir l'année 2021 en programmant l'Assemblée Générale le 29 janvier, probablement salle du Pontreau aux Herbiers.

Une visite de nos amis allemands est prévue ainsi qu'une rencontre avec le nouveau bureau de Coria, les dates restant à définir.

Nous avons également le projet de visioconférences avec chaque ville jumelée durant le premier semestre ; cette idée est à l'étude et nous communiquerons en temps utile.

Le Comité est ouvert à toutes et tous, vous êtes les bienvenus.

N'hésitez pas à consulter notre site www.jumelage-paysdesherbiers.fr

Les associations ont la parole

Cet espace est dédié à la communication des associations. Pour être publié dans la prochaine édition du magazine à paraître fin mars, faites-nous parvenir votre article et ses photos avant le 15 février **via le formulaire sur le site internet de la commune.**

Valentin Haüy

Association Valentin Haüy – Comité de Vendée
Avec les aveugles et les malvoyants
39 bis rue de la Marne – BP 639
85016 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02.51.37.22.22.
Courriel : comite.vendee@avh.asso.fr
Site : <http://larochesuryon.avh.asso.fr>
Page : www.facebook.com/valentinhauylarochesuryon
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00
Président : Jean-Marie BERTHELIN



La Fiqs

Malgré la situation sanitaire actuelle qui ralentit tout un pays et qui a tendance à nous mettre le « moral dans les chaussettes », l'équipe de la FIQS reste mobilisée pour préparer la 10^{ème} édition de la Fête inter-quartiers. Ce virus nous amène bien entendu à réfléchir à la mise en place des gestes barrières mais aussi à une version adaptée de cette fête. Signe que nous ne perdons surtout pas espoir de pouvoir nous retrouver le dimanche 27 Juin 2021 à La Bretèche !

Nous creusons nos méninges et faisons preuve de créativité et d'innovations pour faire face à ce virus et nous permettre de vous concocter une journée exceptionnelle dont les maître mots, fidèles à la FIQS, seront encore et toujours la convivialité, le partage, la joie, la bonne humeur et surtout le plaisir de se retrouver.

Prenez soin de vous et bonnes fêtes de fin d'année à tous.

*Le bureau de la FIQS
Les membres de l'association
Nicolas MOREAU – Président*



10^{ème} édition de la FIQS
27 JUIN 2021

Comité des Fêtes

Un groin de folie, une parenthèse champêtre où il faisait bon se retrouver ! La journée du 27 septembre dernier fut une réussite : une bonne dose de convivialité, des mets savoureux, des animations à foison, un soupçon de fraîcheur et beaucoup de bonne humeur. Nous sommes ravis d'avoir partagé ce moment en votre compagnie.



Nous tenons également à remercier les Joséphines qui ont arpenté les chemins spicéens début octobre. Grâce à vous et à vos selfies, un don de 150 € a été versé à la ligue contre le cancer du sein. Merci !



L'année 2021 se profile avec son lot de surprises !!! Nous avons hâte de vous les faire découvrir. Bonne fin d'année et tous nos vœux de bonheur pour celle qui va débiter. Prenez soin de vous.

*L'Equipe du Comité des Fêtes
Anthony PASQUIER - Président*

Cré'at

Un « click and diy » pour Créat !

Covid -19 oblige, nous voici à nouveau interdites de rassemblement Créat. Qu'à cela n'tienne, il suffit d'un click et nous voilà toutes connectées, plus créatives que jamais...



Choisir le DIY (Do It Yourself), c'est choisir de faire nous-mêmes au lieu d'acheter le produit fini. Du coup, nos réalisations sont uniques et personnalisables. Et tellement diversifiées : compositions florales, chaussons en tricot,

calendrier de l'Avent, sapin de Noël, sac du père Noël, déco cristaux de neige, panière à lingettes, tapis d'éveil, doudou étiquettes..., chacune exprime son envie du moment.

Participer aux ateliers Créat, c'est à la fois créer ensemble, échanger nos idées et partager de bons moments ; vous pouvez bien sûr nous rejoindre si cela vous tente. Et si vous avez envie de vous lancer seul(e) dans une création, si vous avez besoin de conseils, appelez Christine au 06 24 07 15 32 ; elle se fera un plaisir de vous accompagner dans votre projet. Quand l'inspiration est là, saisissez-la !

*Le bureau de l'association CRÉ'AT
Christine MURZEAU - Présidente*

Les Pas Pressés



Les pas pressés sont en deuil, nous avons perdu une figure emblématique de notre association il y a quelques semaines : **Lionel Libaud**.

« Lionel tu as été à l'origine de la création de l'association avec Léonce, André, Monique, Denise, Josette, Christian, Claude, Christine, Joseph et Jeannette » le 6 septembre 1996.

Tu as été président de cette association pendant huit ans durant lesquels il a fallu tout mettre en place, débroussailler les sentiers existants, en créer de nouveaux, le balisage, signer les conventions, organiser des voyages rando à l'extérieur. Tu as mis sur pied la « Spicéenne », tu te rends compte nous en sommes à la 18^{ème} édition, que de chemins parcourus.

Il fallait un leader et tu l'as été par ta gentillesse, ton organisation, ta disponibilité, ton engagement, tu étais toujours partant pour un moment de convivialité. On avait plaisir à te côtoyer, un mot et on te suivait.

Hélas tu as pris un autre chemin celui dont on ne revient pas. Merci pour ce que tu as été. Une belle personne. ADIEU LIONEL.

*L'association Les Pas Pressés
Julien RETAILLEAU - Président*

Les Epesses Volleyball

Les licenciés ont repris le chemin de l'entraînement début septembre. Nous avons deux entraîneurs au club : Chloé avec les M15 à 4 et Khalid pour les M15 à 6 ; M18 et l'équipe région. Les championnats avaient tout juste commencé avant l'arrêt des compétitions.

Faustine, Inès, Margot et Lisa ont participé, pendant les vacances, au stage départemental proposé par le comité avec une cinquantaine de joueurs et joueuses d'autres clubs.

En espérant reprendre les entraînements et les compétitions, le rapidement possible.

Prenez soin de vous et vos proches.
Bonnes fêtes de fin d'année !

Sportivement,

*Les membres de l'association
Chloé BILLAUD - Présidente*



Centre de santé infirmier ADMR de la Sèvre



Les missions :

- Actes infirmiers : prises de sang, injections, pansements, préparations médicaments...
- HAD : hospitalisation à domicile
- Prévention et éducation à la santé : alimentation, sommeil, risque de chute, maladies cardiovasculaires...

Les infirmières réalisent les soins sur prescription médicale à domicile ou au centre de santé. Les soins sont remboursés par les caisses d'assurances maladies et les mutuelles.

Notre Centre de Santé s'organise avec ses professionnels de santé pour vous garantir des soins prescrits 24h/24h et 365 jours sur 365. Les soins sont dispensés 7 jours sur 7 à domicile et au CSI.

Le centre de santé infirmier de la Sèvre comprend deux sites : le Centre des Epesses et une Annexe à Saint Laurent. Il couvre 8 communes : Les Epesses, Mallièvre, Treize-Vents, St Mars la Réorthe, Les Châtelliers, Saint Laurent sur Sèvre, Saint Malo du Bois, La Chapelle Largeau.

Le CSI de la Sèvre se compose d'une équipe de 10 infirmières et de 2 secrétaires. Une infirmière responsable, Madame MARIA Françoise, assure la coordination au niveau de l'équipe des professionnels et des soins. Le CSI est géré par les membres bénévoles d'une association ADMR

Présidente :

- Cousin Anne-Marie

Bénévoles sur les Epesses :

- Mazereau Florence
- Souchet Jean-Luc
- Guedon Jacques

ADMR SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de MORTAGNE/SÈVRE exerce son activité sur un secteur géographique de 10 communes* et dispose d'une capacité autorisée de 43 places.

Géré, comme les services d'Aides à Domicile du secteur, par une association ADMR, le SSIAD agit en complément de ceux-ci lorsque la dépendance des personnes aidées requiert l'intervention de soignants.

Doté d'une équipe d'aides-soignantes diplômées et de deux infirmières coordinatrices, il représente par conséquent le versant «santé» de l'ADMR, aidé en cela par les infirmières de centre de soins ou libérales du secteur avec lesquelles il collabore au quotidien.

L'essentiel de son activité est constitué par les soins aux personnes âgées de plus de 60 ans, malades et/ou dépendantes en vue de leur permettre de rester à leur domicile si tel est leur choix.

Le SSIAD peut également intervenir dans le cadre des activités annexes suivantes :

- Auprès de personnes handicapées de moins de 60 ans
- En collaboration avec l'HAD (Hospitalisation à Domicile) rattachée au Centre Hospitalier de Cholet (personnes nécessitant des soins complexes)
- Auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés : une équipe mobile composée d'une psychomotricienne et d'aides-soignantes intervient au domicile et propose diverses activités en vue de maintenir ou restaurer les capacités motrices et intellectuelles. Ces séances, au nombre de 15 renouvelables tous les ans, font également l'objet d'une prescription médicale et d'une prise en charge intégrale par les caisses d'assurance maladie

*Communes desservies : Mortagne/Sèvre, La Verrie, St Aubin des Ormeaux, St Martin des Tilleuls, Tiffauges, St Laurent/Sèvre, St Malo du Bois, Mallièvre, Treize Vents, Les Épesses.



Halte du Cœur



L'association la Halte du Cœur, reconnue d'intérêt général, propose depuis 1986 une aide alimentaire auprès de personnes en situation de précarité et vivant en milieu rural. Cette aide alimentaire se présente sous la forme d'un colis de taille unique, composé de manière équilibrée et de façon à se rapprocher au maximum d'un caddie classique. A travers

cette distribution de colis alimentaire, la Halte du Cœur s'est donnée pour objectif de « contribuer à remettre debout des personnes et des familles en situation de précarité ponctuelle ou durable en apportant une aide alimentaire participative de qualité, en milieu rural tout en respectant la dignité de la personne ».

La Halte du Cœur ne bénéficie d'aucune aide financière. En 2019, la Halte du Cœur a redistribué pas moins de 3 000 tonnes de denrées alimentaires reçues pour la plupart en dons de nos partenaires industriels de l'agroalimentaire. Cette même année, nous avons ainsi redistribué l'équivalent de 6 000 000 repas auprès de plus de 3000 familles.

Novaliss

Acteur de l'Economie Sociale et Solidaire, l'association Novaliss intervient sur 30 communes des Pays de Mortagne-sur-Sèvre, des Herbiers et de Pouzauges.

Retour sur une année révélatrice de notre engagement solidaire. 2020, une année en demi-teinte. Comme vous vous en doutez, notre association a aussi dû faire face à cette période si particulière du confinement, prendre des décisions face à l'épidémie, mettre en place de nouvelles règles de travail sans oublier d'apprendre à travailler à distance. Bref, cette année a été, pour nous tous, permanents, membres du bureau, clients et salariés, inédite.



Face à la crise sanitaire, notre première décision a été à destination de nos salariés. En effet, au mois de mars, l'association a fait le choix de maintenir leurs salaires, sur les heures qui auraient dû être réellement effectuées. Puis, nos salariés ont bénéficié du chômage partiel en avril et mai.

Grâce à l'implication de tous, salariés et Conseil d'Administration, nous avons relevé les manches... Les consignes sanitaires ont été strictement mises en place et l'ensemble de nos salariés ont été formés et accompagnés à ces évolutions. Même si certaines missions ont dû être arrêtées, nos clients ont continué à nous faire confiance et de nouvelles demandes sont arrivées.

TakabouG'

Nous sommes heureux d'avoir pu démarrer cette nouvelle saison, en effet la dernière a eu comme un goût d'inachevé. Malgré cela, nos effectifs restent corrects pour la saison de 2020-2021. En effet l'association TakabouG' accueille cette année 201 adhérents : 122 pratiquants en Modern-Jazz, dont 3 garçons et 79 pratiquants pour la Remise en Forme.

Le Bureau, depuis 2 ans s'organise en commission permettant ainsi à chaque membre un statut collégial. L'équipe des bénévoles, dont la commune des Epesses est bien représentée, se compose de : Séverine Echassierau (Les Epesses), Catherine Georget (Saint Malo du Bois), Stéphanie Grimaud (Les Epesses), Céline Jaulin (Les Epesses), Marie Nicolas (Treize-Vents, Mallièvre), Elodie Roux (Saint Malo du Bois), Jennifer Roy (Saint Malo du Bois). Elles nous rejoignent pour cette nouvelle saison : Justine Hulin (Saint Malo du Bois), Thérèse Moreau (Saint Laurent sur Sèvre), Adeline Pineau (Les Epesses). Nous souhaitons la bienvenue à nos dernières «recrues» !

Nouveautés en Remise en Forme, notamment par l'arrivée de notre nouveau coach sportif Miscely Escobedo « branchée à 220 Volts », D'autre part de nouvelles disciplines sportives (Pilates & Cardio Hit) qui étoffent celles déjà existantes (Zumba & Renfo musculaire). Laurence Bouhiron-Violen, le second coach sportif, assure également une partie des 4 heures de cours possibles dans la semaine. Sa bonne humeur est toujours au rendez-vous ainsi que ses petits conseils bonus !

Dates à retenir : le vendredi 25 juin et le samedi 26 juin 2021 à 20h30 à la salle «La Clef des Champs» à Saint-Laurent-Sur-Sèvre pour le Gala de danse Modern-Jazz.

Location de Costumes : l'association propose un grand panel de costumes et accessoires, pour enfants et adultes, à de petits prix ! Pour les modalités de location, nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet :

<http://takaboug.canalblog.com>.

Pour terminer, un grand merci pour tout le temps passé pour l'association aux membres sortants du bureau, Lise Baudry et Florine Boissinot. Bonne route pour vos nouvelles aventures associatives et personnelles.



Très belle saison 2020/2021 à tous nos adhérents !

Expression des Listes

En application de l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, modifié le 1^{er} mars 2020, chaque liste représentée au Conseil Municipal dispose d'un espace d'expression dédié dans le magazine communal.

Spicéens, Ensemble, Avançons !

Voyant ce qui se passait dans certaines communes voisines, certains Spicéens ont demandé à Monsieur le Maire de prendre un arrêté permettant l'ouverture des commerces dits "non-essentiels" suite au reconfinement. Si un tel arrêté fait, bien sûr, l'unanimité dans l'opinion public, il faut savoir qu'il est avant tout illégal. Il est ici question d'une règle de base du droit français : la hiérarchie des normes. Un Maire ne peut tout simplement pas prendre de décision allant dans le sens contraire de la constitution française, de lois votées par le Parlement (Assemblée Nationale et Sénat), de décrets ministériels ou bien encore d'arrêtés préfectoraux. La municipalité est le dernier échelon de cette hiérarchie. Hormis le fait de mettre les commerçants spicéens dans le doute, voire même dans l'illégalité, une telle décision n'aurait servi qu'à attirer les projecteurs sur le Maire tout en entraînant inévitablement la commune au tribunal administratif. Que d'énergie dans un combat politico-médiatique perdu d'avance !

Un soutien aux commerçants

Si aucun arrêté n'a été pris, un soutien a été apporté aux commerçants en faisant la promotion régulière des dispositifs de vente alternatifs et en rappelant l'importance de consommer local sur ses différents supports de communication. Plus que des mots, soyons dans l'action et pensons à nos commerces locaux ! Crise ou pas crise.

L'avenir des Epesses autrement

Pas de souhait de publication.

Etat Civil

A noter : Les publications dans la rubrique «Etat Civil» ont fait l'objet d'un accord écrit des personnes concernées, préalablement contactées par la mairie, afin d'être en conformité avec la législation en vigueur sur les données personnelles.

Un évènement familial trop récent par rapport à la publication de ce magazine, une non-réponse des personnes concernées ou une opposition peuvent être à l'origine d'une non-publication dans cette rubrique.



07/06/2020	BRIDONNEAU	Armand	BRIDONNEAU Alexandre et BEYER Alexia
11/08/2020	AUGUIN	Hortense	AUGUIN Fabien et DURANCEAU Claire
19/09/2020	ROY	Robin	ROY Jérôme et BERTEAU Cécile
24/10/2020	TESSON	Zack	TESSON Jonathan et POTIER Stéffie
28/10/2020	LANDAIS	Lisa	LANDAIS Christophe et ROY Tiphanie
20/11/2020	PASQUIER	Adélie	PASQUIER Antoine et BOUDAUD Mélanie



10/05/2020	MERLET	Michel
05/07/2020	LUCAS	Henri
21/08/2020	BROUSSEAU	Gabriel
25/09/2020	GABARD	Marcel
28/10/2020	MAUDET	Marcel
01/11/2020	BERNARD	Joseph

Les élus et le personnel communal
vous adressent leurs

Meilleurs Vœux

The year '2021' is rendered in large, golden, textured numerals. The '0' is replaced by a clock face with Roman numerals and hands. The entire graphic is set against a dark background with sparkling light effects.

En ces temps si particuliers, la municipalité regrette de ne pas pouvoir vous accueillir lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du mois de janvier.

**Passez de Joyeuses Fêtes
et prenez soin de vous et vos proches !**

 **LES EPESSES**

Mairie des Epesses - 2 place Monseigneur Bonneau - 85590 Les Epesses
02 51 57 31 30 - mairie@les-epesses.com
www.les-epesses.com